

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2016-016/PR/MAMCBW portant approbation du Budget Prévisionnel du Diwan de la Zakat pour l'exercice 2016.

n° 2016-016/PR/MAMCBW

Ministère

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUSULMANES, DE LA CULTURE, ET DES BIENS WAKFS

Date de publication

6 janvier 2016

Numéro JO

n° 1 du 14/01/2016

Date du numéro

14 janvier 2016

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi n°31/AN/13/7ème L du 6 février 2014 portant réorganisation du Ministère des Affaires Musulmanes, de la Culture et des Biens Waqfs

VU le Décret n°2015-204/PR/MAMCBW du 01 juillet 2015 Portant organisation et fonctionnement du Diwan de la Zakat

VU le Décret n°2015-227/PR/ MAMCBW du 6 août 2015 portant renouvellement des membres du Conseil d'Administration du Diwan de la Zakat

VU le Décret n°2015-313/PR/MTRAdu 19 novembre 2015 portant nomination du Directeur Général du Diwan de la Zakat

VU le Décret n°2013-0045/PRE du 31 mars 2013 portant nomination des Membres du Gouvernement

VU le Décret n°2013-0058/PRE du 14 avril 2013 fixant les attributions des Ministres

SUR Proposition du Ministre des Affaires Musulmanes et des Biens Waqfs

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 Décembre 2015.

Article 1

Est approuvé le Budget prévisionnel du Diwan de la Zakat pour l'exercice 2016, arrêté par le conseil d'Administration comme suit

-
- En Recettes :.....76.640.000 FDJ– En
 - Dépenses :.....55.641.293 FDJ– Investissement
 - :.....20.998.707 FDJArticles 2 : Le présent Arrêté sera enregistré, publié au Journal Officiel et exécuté partout où besoin sera.
-

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH